



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



« Il y a des choses que j'ai vues en Guyane qu'il faut décliner au niveau national »



Le Pr Emmanuel Rusch, président de la Conférence Nationale de Santé, a séjourné en Guyane du 20 octobre au 3 novembre. Accompagné d'Yves Bhagooa, président de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), il a rencontré de nombreux acteurs du secteur de la santé – professionnels des hôpitaux de Cayenne et Saint-Laurent du Maroni, des établissements médico-sociaux et centres de santé, PU-PH, représentants des URPS... La CNS prévoit de publier un avis sur les Outre-mer, courant 2024. Les enjeux de l'attractivité de nos territoires et de la formation des professionnels de santé devraient être centraux. Il fait également le point ce qu'il a vu en Guyane.



Pouvez-vous nous présenter la Conférence Nationale de Santé, dont vous êtes le président ?

Je dis souvent que la Conférence Nationale de Santé (CNS) est le parlement de la santé. Elle compte 97 membres titulaires et 97 membres suppléants. De nombreux acteurs y sont représentés à travers cinq collèges :

- Les territoires avec les Conférences Régionales de Santé et de l'Autonomie (CRSA) ;
- Les usagers ;
- Les partenaires sociaux et l'Assurance maladie ;
- Les acteurs de la prévention, de l'observation en santé, de la recherche et du numérique en santé ;
- Les offreurs des services de santé et des industries.

La CNS a trois missions :

- Donner des avis et des propositions sur la politique de santé, soit après avoir été saisie, soit après d'être autosaisie ;
- Rédiger un rapport annuel sur les droits des usagers du système de santé ;
- Favoriser le débat. Actuellement, nous en menons un sur les objets connectés.

Parmi les particularités, on peut noter que nos travaux étaient très peu suivis avant l'épisode du Covid-19 et le sont beaucoup plus maintenant. Nous avons également appris à rendre des avis beaucoup plus rapides, désormais en moins de six mois pour certains. Nous diffusons également des points de vigilance sur des temps plus courts. Ces avis et ces points de vigilance donnent lieu à un vote.

Quels avis avez-vous rendu récemment ?

Nous avons rendu un premier avis sur la stratégie nationale de santé (SNS) 2023-2033. Nous en préparons un second. Nous en avons rendu un en avril sur l'accompagnement de la fin de vie, puis un autre en juin sur les violences à l'encontre des professionnels de santé. Nous avons une saisine en cours du ministère de la Santé sur les violences à l'encontre des usagers du système de santé. Nous en avons démarré également une sur la lutte contre l'antibiorésistance. Nous nous apprêtons à recevoir une saisine sur la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat. Enfin, nous avons rendu un rapport sur les vingt ans de la démocratie en santé, puisque nous avons été créés par la loi du 9 août 2004. Nous sommes l'une des vigies de la démocratie en santé, avec la CNS au niveau national, les CRSA au niveau régional et les conseils territoriaux de santé, à l'échelle des départements. Une grande différence désormais, c'est que nous pouvons avoir six ou sept saisines en même temps alors qu'avant, c'était une à la fois.

Vos avis sont-ils généralement suivis d'effet ?

Nous sommes une assemblée assez consensuelle. Nos avis sont souvent déjà partagés en dehors de la CNS. Nous sommes une caisse de résonance qui peut aider au passage à l'acte. Nous sommes une instance multilatérale (...) Notre avis sur le respect des droits des usagers s'articule autour de deux principaux éléments :

- Passer de la représentation à la participation des acteurs ;
- Un plaidoyer pour l'effectivité des droits.

Par exemple, dans notre avis sur l'accompagnement de la fin de vie, nous nous sommes vraiment concentrés sur l'effectivité des droits existants plutôt que de partir sur de nouveaux droits. C'est notre plus-value.

Quelle est la raison de votre venue en Guyane ?



Je suis venu parce que lors de la dernière élection à la CNS, nous nous étions engagés à rendre un avis sur les Outre-mer. C'était avant la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. La crise sanitaire s'étant éloignée, nous revenons à notre programme de travail.

Cet avis sur les Outre-mer, avez-vous prévu de le traiter sous un angle particulier ?

Non, il n'y a pas d'angle particulier. Nous allons en discuter avec les présidents de CRSA. La question du recrutement des professionnels de santé revient dans chaque territoire. Et donc, avec elle, celle de la formation.

Que reprenez-vous de votre séjour en Guyane ?

J'ai été très bien accueilli, je remercie toutes les personnes, l'ARS et Yves Bhagooa.

1. Le premier point, c'est qu'il y a des particularités en termes de santé, que vous connaissez bien. C'est une population jeune. Il y a des problématiques d'alcool, de drogue, d'accidentologie. La question du suivi des femmes, grossesses, accouchements, VIH, l'explosion des maladies chroniques. On voit bien les caractéristiques et les besoins.
2. Il y a des déterminants de la santé qui échappent au système de santé au sens strict et vraisemblablement en partie à l'ARS. Les transports, par exemple, sont un problème compliqué. Nous avons aussi été témoins de la problématique de l'eau. Nous avons été interpellés sur la question de la violence dans la société guyanaise et notamment intrafamiliale. Globalement, il y a une problématique de vie chère, depuis l'alimentation jusqu'au logement, sans parler de la maladie qui touche le manioc. On s'écarte de la santé au sens strict mais ce sont des déterminants de la santé qui sont majeurs.
3. Il y a une vraie difficulté de l'accès à la santé. Cette question recouvre trois points :
 - L'accès aux droits. Je l'ai un peu découvert. Je n'avais pas tout à fait compris mon ignorance de la question de la couverture de l'Assurance maladie, de l'importance de dispositifs comme la C2S et l'AME, et qu'une partie de la population n'a pas d'état-civil à jour.
 - On a besoin d'un choc d'attractivité et de formation pour les professionnels de santé au sens large : médecins, infirmiers dans le médico-social, éducateurs. Il y a une vraie urgence de formation. J'en sors avec une crainte renforcée du départ des professionnels de santé, vu leur âge en Guyane. Ça implique peut-être une dimension de coopération avec le Brésil d'un côté et le Suriname de l'autre.
 - Ce qui est porté par l'ARS : renforcer les dispositifs d'aller-vers. La transformation des CDPS en hôpitaux de proximité y contribue. Ces dispositifs ont d'autant plus d'importance avec les déterminants de la santé qu'on a évoqués, les transports et l'enclavement.
4. Il y a une difficulté dans l'adaptation des dispositifs et des textes réglementaires au niveau national. Je ne vais pas me lancer dans des spéculations politiques. Au regard de l'histoire, de la culture et de la géographie de la Guyane, c'est une question. Comment peut-on plus facilement adapter ? Même si j'entends bien que dans les lois et la réglementation, il y a une dimension Outre-mer qui existe. Mais ma perception dans les couloirs dans l'Hexagone des administrations et des ministères me laisse à penser que l'ampleur du problème n'est pas bien perçue. J'ai des exemples chaque mois dans des réunions où l'on parle de dispositifs et des réglementations, où on parle de l'Outre-mer mais sans vraiment savoir de quoi on parle.
5. Comment mobiliser et faire participer les habitants et les usagers à la question des politiques de santé. Je vois bien les spécificités historiques, culturelles et liées à l'ampleur des besoins qui limitent la capacité des usagers à participer. Ça m'amène à penser qu'il faut renforcer les dispositifs de médiation en santé, qu'il faut penser la question des relais auprès des habitants sur les sujets de santé, et penser la façon dont on pourrait déployer sur ce territoire de la

Guyane un parcours d'éducation en santé, renforcer la littératie en santé. Les chantiers sont nombreux. On doit aussi voir comment on peut accompagner les contrats locaux de santé (CLS). Beaucoup se mettent en place et ça permet de travailler avec les élus.

La situation en Guyane diffère-t-elle de ce que vous avez vu dans les autres Outre-mer ?

Il y a des spécificités en termes de pathologies dans tous les territoires. Le côté jeunesse est comparable à Mayotte. Mais l'explosion des maladies chroniques, l'alcool, la drogue, on le retrouve partout. La problématique des déterminants en santé, on la retrouve ailleurs. Mais l'ampleur du territoire rend les choses différentes en Guyane. La problématique de l'accès à la santé, on la retrouve, mais un peu moins en Martinique et en Guadeloupe. La nécessaire adaptation, on la retrouve aussi. La difficulté à mobiliser les usagers également. On retrouve les mêmes choses.

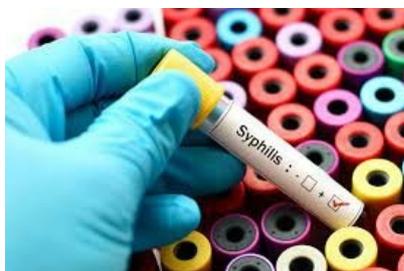
Quels souvenirs plus personnels garderez-vous ?

Je garde le souvenir de l'accueil des gens, avec beaucoup d'attentes. Je garde des personnes que j'ai vues l'image d'un engagement très fort, l'image d'innovation en termes de dispositifs. Il y a deux ou trois choses que j'ai vues en Guyane, dont je me dis qu'il faudrait qu'on les retravaille au niveau national, parce que ça me semble pertinent. Par exemple, les parcours vis-à-vis des aidants. Ce n'est pas aussi abouti dans l'Hexagone. Même si ça relève de l'expérimentation, ce que j'ai vu à Awala-Yalimapo sur l'accueil des femmes toxicomanes (communauté thérapeutique de l'Akatij, ndlr), également. J'ai apprécié les dispositifs d'engagement dans le médico-social en général. Je suis interloqué de l'écart entre les besoins et les moyens et je trouve que les dispositifs que j'ai vus du côté de l'Apajh ou de l'Ebène sont très inspirants. L'acquis de la Guyane en matière de médiation en santé est exceptionnel et nous devrions le capitaliser. Nulle part ailleurs, je n'ai vu autant de réflexion sur le sujet en aussi peu de temps.



EN BREF

◆ Recrudescence de la syphilis : retrouvez les protocoles régionaux



Depuis 2020, l'ouest guyanais (Saint-Laurent du Maroni et Apatou) est fortement touché par une recrudescence de syphilis, notamment avec des diagnostics tardifs chez la femme enceinte et des transmissions materno-fœtales. Depuis quelques mois, l'épidémie diffuse jusqu'au Haut-Maroni avec une remontée significative des cas à Maripasoula et Papaïchton et une arrivée progressive sur le littoral centre-est, notamment dans les services effectuant des suivis de grossesses.

Deux protocoles régionaux ont été élaborés par le Corevih Guyane. Le premier, « Syphilis et grossesse », a été rédigé par les Dr Najeh Hcini, Gabriel Carles et Nicolas Vignier. Le second, « Dépistage et de traitement des infections sexuellement transmissibles », a été rédigé par le Dr Aude Lucarelli. Ils peuvent être demandés par courrier électronique à corevih@ch-cayenne.fr.

◆ Coefficient géographique : vers une hausse pour la Guyane

Les coefficients géographiques appliqués aux établissements de santé vont être revalorisés dans certains territoires ultramarins l'an prochain, a annoncé la Fédération hospitalière de France, hier dans un **communiqué**. Cette hausse concerne la Guyane, selon la FHF, qui indique tenir ses informations du ministère de la Santé et de la Prévention.

La semaine dernière, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère de la Santé et de la Prévention avait publié une **méthodologie de calcul** pour réévaluer ces coefficients. Ces derniers, créés avec la tarification à l'activité (T2A), s'appliquent aux tarifs ou dotations afin de compenser les surcoûts assumés par les établissements de santé situés en Outre-mer, en Corse et en Île-de-France. Les nouveaux coefficients devraient s'appliquer à compter du prochain arrêté tarifaire, début mars. L'ARS présentera un focus sur cette annonce.

◆ Violences conjugales : triste record pour la Guyane



« En 2022 sur l'ensemble du territoire, 9,8 femmes de 15 à 64 ans pour 1 000 habitantes de la même tranche d'âge ont été enregistrées par la police ou la gendarmerie comme victimes de violences conjugales. Comme en 2021, les 5 départements aux taux de victimes enregistrées les plus élevés sont la Seine-Saint-Denis (14 ‰), la Guyane (13,9 ‰), le Pas-de-Calais (13,9 ‰), le Nord et La Réunion (13,2 ‰) », précise le service statistique ministériel de la sécurité intérieure, dans une **Info rapide publiée la semaine dernière**.

L'an dernier, le Dr Margaux Fouillet avait présenté sa thèse de médecine sur le sujet des violences au sein des ménages, en s'appuyant sur les examens médico-légaux réalisés par l'unité médico-judiciaire (UMJ) de l'hôpital de Cayenne (**lire la Lettre pro du 8 juin 2022**). L'UMJ prend en charge en moyenne six victimes par semaine sur réquisition des forces de l'ordre. Ces victimes sont :

- A 93 % des femmes, âgées en moyenne de 33 ans ; les femmes de 25 à 34 ans ont été les plus nombreuses sur cette période ; chez les hommes, la majorité avait entre 35 et 44 ans (17)
- 60 % sont de nationalité française et 40 % étrangères, et plus de la moitié des femmes (56,4 %) ne travaillent pas, alors que la quasi-totalité des hommes victimes avaient un emploi ;
- Quatre sur cinq sont célibataires ou vivent en union libre, près de la moitié (44 %) cohabitent avec l'auteur des violences, et une sur trois (32 %) est victime d'un ex-partenaire intime ;
- Une sur quatre (24,2 %) est dépendante financièrement de l'auteur des violences ;
- Plus d'une sur quatre (28 %) rapporte avoir déjà déposé plainte par le passé pour des faits similaires, 7 sur 10 avoir déjà subi des violences du même auteur, et une sur cinq présente un antécédent notable susceptible d'interférer avec les violences (pathologie chronique, antécédents psychiatriques ;
- 39 femmes étaient en cours de grossesse, 7 victimes étaient mineures, 13 souffraient d'un handicap ou d'une pathologie chronique invalidante.
- Les violences physiques sont rapportées dans la quasi-totalité des cas (94,8 %) ; et près d'une victime sur cinq (18,5 %) signalait des violences sexuelles.

◆ Appel à projets ReSP-Ir



Mandaté par la DGOS, le Girci Soho lance la troisième édition de l'appel à projets de recherche en soins primaires interrégional (ReSP-Ir). Il vise à décloisonner la recherche, favoriser les liens entre les acteurs du premier recours, développer les approches pluridisciplinaires et les coopérations entre les acteurs de la recherche appliquée en santé. Il doit permettre le développement de la recherche en soins primaires sur l'ensemble d'un territoire en y intégrant notamment les professionnels de santé libéraux, les maisons de santé pluriprofessionnelles, les centres de santé, les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), les établissements de santé, les universités, les établissements publics à caractère scientifique et technologique ainsi que les collectivités territoriales.

L'enveloppe par projet est de 280 000 euros, dont 25 % au maximum pourront financer des acteurs extérieurs au territoire du Girci Soho.

Tous les domaines et toutes les dimensions de la recherche appliquée en santé sont éligibles. La recherche peut concerner tout type de lieu d'exercice et tout lieu d'exercice où des soins primaires sont mis en œuvre ; toutes les pathologies du domaine de la santé si elles relèvent d'une recherche à laquelle participent les professionnels des soins primaires.

Les porteurs de projets peuvent être tous professionnels de santé, médicaux ou paramédicaux :

- Appartenant aux 13 établissements membres du Girci Soho (dont le CHC) ;
- Appartenant à des établissements sans DRCI sur le territoire du Girci Soho (dont le CHK et le Chog) ;
- Exerçant en libéral sur le territoire du Girci Soho (tout le territoire guyanais).

Afin d'encourager la coordination de l'ensemble des acteurs de la recherche en santé sur un territoire, les projets de recherche devront associer au minimum :

- Un effecteur de soins primaires (professionnels de santé libéraux, cabinet médical, maisons de santé, centres de santé, CPTS, etc.) ;
- Et un autre acteur de la recherche (établissements de santé, universités, établissements publics à caractère scientifique et technologique, etc.).

Les lettres d'intention seront transmises au Girci Soho par le CHC avant le 5 janvier à 23h59. Elles doivent respecter le modèle suivant : <https://nextcloud.girci-soho.fr/index.php/s/KSiPo7o3kQfC7ig> (format Excel). La grille d'évaluation des lettres d'intention est également disponible sur ce lien. Les lettres d'intention complétées sont à transmettre à cicec@ch-cayenne.fr avant le 5 janvier.

◆ Liaisons aériennes : reprise des vols le 4 décembre

Les liaisons aériennes vers les communes de l'intérieur devraient reprendre le 4 décembre. La semaine dernière, la Collectivité territoriale a désigné le groupement d'entreprises qui gèrera la délégation de service publique temporaire pendant les sept prochains mois. Cette période doit être mise à profit par la CTG pour préparer la prochaine délégation de service public, d'une durée de cinq ans. Depuis la liquidation d'Air Guyane fin septembre, plus aucune ligne régulière n'était assurée. L'essentiel des déplacements au profit du secteur de la santé se faisait par hélicoptère.

◆ Deux journées sur les maladies rares immuno-hématologiques, en mars en Guyane

La filière de santé maladies rares immuno-hématologiques (Marih) organise ses Journées Outre-mer maladies rares immuno-hématologiques Guyane-Antilles, les 18 et 19 mars, en Guyane. Le lieu n'est pas encore défini. Après la soirée d'accueil le lundi, la journée du mardi sera notamment

L'inscription, gratuite, se fait sur [le site marih.fr](http://le.site.marih.fr).

◆ Conférence sur la fragilité et la perte d'autonomie, le 30 novembre



La Maia de Guyane, réseau de gérontologie, organise deux conférences sur la fragilité et la perte d'autonomie, le 30 novembre et le 1er décembre, à Kourou. Elles se déroulent de 9 heures à 14 heures, au pôle culturel. La première est destinée aux professionnels ; la seconde, au grand public.

Plusieurs intervenants animeront cette demi-journée : le Dr Brieg Couzigou (unité mobile de gériatrie, [lire la Lettre pro du 23 août 2022](#)), Jeanne Varlin (centre intercommunal d'action sociale des Savanes, Ciass), Marie-Charlotte Nivet (Maia), Réginaldo Grâce-Etienne, directeur de l'autonomie à l'ARS, Stéphanie Konojacki, ergothérapeute libérale, et le Pr Bruno Vellas, chef de service de médecine interne et de gériatrie au CHU de Toulouse.

Programme du 30 novembre :

- De 9 heures à 9h30, accueil par l'association L'Ebène ;
- De 9h30 à 10 heures : intervention de Réginaldo Grâce-Etienne, directeur de l'autonomie à l'ARS ;
- De 10 heures à 10h30 : présentation du diagnostic territorial des Savanes, par Marie-Charlotte Nivet (Maia) ;
- De 10h30 à 11 heures : fragilité : définition, évaluation et prise en charge, par le Dr Couzigou (unité mobile de gériatrie) ;
- De 11 heures à 11h30 : Présentation des actions et des perspectives du Ciass concernant le public senior, par Jeanne Varlin (Ciass) ;
- De 11h30 à 12 heures : La prévention au domicile des personnes âgées, comment évaluer le besoin et quelles sont les solutions, par Stéphanie Konojacki, ergothérapeute ;
- De 12 heures à 12h45 : Présentation du programme de prévention Icope de l'OMS, basé sur le dépistage, la surveillance et le suivi des six fonctions essentielles au maintien de l'autonomie (vision, audition, cognition, mobilité, état psychologique et nutrition) et présentation de la place du médecin et de l'infirmier dans la prise en charge, par le Pr Bruno Vellas.

Programme du 1er décembre

- De 9 heures à 9h30 : Les signes de la fragilité et la conduite à tenir, par le Dr Couzigou ;
- De 9h30 à 10 heures : Soutien du Ciass au bien-vieillir, par Mme Dias (Ciass) ;
- De 10 heures à 10h30 : S'auto-évaluer pour réagir vite : le programme Icope, par Marie-Charlotte Nivet ;
- De 10h30 à 11 heures : L'activité physique et le vieillissement, par Djanick Soudati (Apazone) ;
- De 11 heures à 11h30 : Bien manger pour bien vieillir, par le Dr Liliane Thélusmé (CHC) ;
- De 11h30 à 12 heures : Comment faire de la prévention avec soi-même ?, par Stéphanie Konojacki ;
- De 12 heures à 12h30 : Présentation de la maison France Services et du Pass numérique.

Inscriptions : <https://events.teams.microsoft.com/event/bc406462-b283-4e15-8cf1-413ea2faf236@1d7409a4-160b-42f7-a4d9-b876b0277d2d>

◆ Accès aux droits : 20 bornes numériques installées sur le territoire de la CACL



Afin de faciliter l'accès aux services publics, la communauté d'agglomération du Centre littoral est en train d'installer vingt bornes numériques dans ses six communes. Les habitants peuvent y effectuer certaines démarches administratives en ligne, par exemple avec l'Assurance maladie ou la Caisse d'allocations familiales (CAF).

Outre l'accès à internet, les bornes disposent d'un scanner et d'une imprimante. Leur emplacement peut être retrouver sur le [site internet de la CACL](#).

E-Santé

■ Les prochains webinaires de l'ANS

L'Agence du numérique en santé propose un programme de webinaires à destination de tous les professionnels. Les prochains sont (en heures de Guyane) :

- Le 5 décembre : webinaire généraliste sur les messageries sécurisées de santé (de 11 heures à 12 heures) ;
- Le 7 décembre : Dites-nous tout sur Mon espace santé (de 9 heures à 10 heures) ;
- Le 11 janvier : L'identité nationale de santé en cabinet de radiologie (de 9h30 à 10 heures).

Les inscriptions se font sur le [site internet de l'ANS](#).

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Troubles du neurodéveloppement : une stratégie nationale pour 2023-2027



Garantir aux personnes souffrant de troubles du neurodéveloppement des accompagnements de qualité et le respect de leurs choix. Tel est l'objectif de la Stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement : autisme, dys, TDAH, TDI. Le document a été présenté mardi dernier, lors d'une visite du président de la République à la Maison de l'autisme d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Emmanuel Macron était accompagné d'Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles, et de Fadila Khattabi, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées. Cette stratégie porte six engagements :

- Amplifier la dynamique de recherche et accélérer la diffusion des connaissances auprès de tous les acteurs ;
- Garantir une solution d'accompagnement à chaque personne, des interventions de qualité tout au long de la vie et intensifier la formation des professionnels ;
- Avancer l'âge du repérage et des diagnostics et intensifier les interventions précoces ;
- Adapter la scolarité de la maternelle à l'enseignement supérieur ;
- Accompagner les adolescents et les adultes ;
- Faciliter la vie des personnes, des familles et faire connaître les troubles du neurodéveloppement dans la société.

Offres d'emploi



- Le pôle santé publique et recherche du CHC recrute :
 - Un **coordinateur de terrain en santé** pour le Corevih centre-est (CDD 12 mois, temps plein). Candidature (CV et lettre de motivation) à recrutement.drh@ch-cayenne.fr avec corevih@ch-cayenne.fr en copie.
 - Un **technicien de laboratoire biobanque** (CDD 12 mois, temps plein). Candidature (CV et lettre de motivation) à recrutement.drh@ch-cayenne.fr avec cicec@ch-cayenne.fr en copie ;
 - Des **médiateurs en santé** pour le projet Dépiprec (CDD 12 mois renouvelable, temps plein). Contact : cicec@ch-cayenne.fr ;
 - Un **opérateur de saisie de données cliniques** pour le Corevih (CDD 12 mois, temps plein, poste basé à Saint-Laurent du Maroni). Candidature (CV et lettre de motivation) à recrutement.drh@ch-cayenne.fr, avec cicec@ch-cayenne.fr en copie.
- La Mutualité française recrute :
- Un **chargé de prévention et promotion de la santé** (CDI, temps plein) ;
 - Un **responsable prévention et administratif** (CDI, temps plein).
- Candidature et renseignements : responsableprevention@mutualite-guyane.fr et administration@mutualite-guyane.fr.

La FHF s'engage sous la marque Choisir le service public



Parmi les offres d'emploi que nous diffusons dans la Lettre pro, vous avez peut-être déjà cliqué sur un lien dirigeant vers le site [choisirleservicepublic.gouv.fr](https://www.choisirleservicepublic.gouv.fr). C'est là notamment que sont publiées les offres d'emploi de l'Agence régionale de santé. Vendredi, la Fédération hospitalière de France et la Coordination des employeurs territoriaux ont signé, avec le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques Stanislas Guérini, un partenariat les engageant à s'investir autour de cette marque employeur. Ce partenariat doit favoriser l'attractivité de la fonction publique, la visibilité des offres d'emploi, d'apprentissages ou de stages dans les trois versants de la fonction publique. Elle vise enfin à accompagner toute initiative conjointe dans le but de développer la mobilité et les parcours entre employeurs publics d'un même territoire. »

Agenda



Aujourd'hui

► **Guichet unique de la rue** (GUR), de 9 heures à 13 heures, à la Pass de Balata, à Matoury.

Jeudi 23 novembre

► **Rencontre autour du diabète et des pathologies endocriniennes et métaboliques**, à destination du grand public, de 17 heures à 20 heures, à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne.

► **EPU du Corevih** : Dépistage et vaccination HPV, par le Dr Nadia Thomas, gynécologue (CHC), à 17 heures en salle Thierry-Basset du CHC.

► **Séminaire Pasteur** : par Emmanuelle Clervil (IPG), à 15 heures, sous le carbet de l'Institut Pasteur, à Cayenne.

Vendredi 24 novembre

► **Sixième congrès de diabétologie et pathologies endocriniennes et métaboliques** à l'amphithéâtre A de l'université, à Cayenne.

Inscriptions : <https://www.helloasso.com/associations/diabeto-guyane-obesite/evenements/inscription-6eme-congres-diabetologie>

Programme [ICI](#).

► **Projection-débat** sur la lutte contre les violences faites aux femmes, autour du film L'Amour et les forêts, de Valérie Donzelli, de 18 heures à 22 heures, au cinéma Agora de Matoury, organisé par le Club soroptimist international de Cayenne, avec la sénatrice Marie-Laure Phinéra-Horth et Isabelle Hidair-Krivsky, directrice régionale aux droits des femmes. Réservations :

<https://www.helloasso.com/associations/club-soroptimist-international-de-cayenne/evenements/cinema-oranger-le-monde>.

Samedi 25 novembre

► **Sixième congrès de diabétologie et pathologies endocriniennes et métaboliques** à l'amphithéâtre A de l'université, à Cayenne.

Inscriptions : <https://www.helloasso.com/associations/diabeto-guyane-obesite/evenements/inscription-6eme-congres-diabetologie>

Programme [ICI](#).

► **Journée mondiale pour la fin des violences à l'égard des femmes.** Salon du bien-être et de l'estime de soi, de 9 heures à 17 heures, au hall de tennis couvert de Saint-Laurent du Maroni.

► **Sensibilisation à l'activité physique adaptée** à destination des personnes présentant une maladie chronique ou des facteurs de risque de pathologies liées à l'alimentation et à la sédentarité, avec l'association Apazone, de 7 heures à 12 heures, à la maison des associations de Cogneau-Lamirande, à Matoury.

► **Fo Zot Savé.** Le Dr Anne-Marie Bourbigot, tabacologue, répondra aux questions de Fabien Sublet sur la toxicité des fumées (tabac, cannabis, feux de broussailles...), à 9 heures, sur Guyane la 1ère.

Mardi 28 novembre

► **Soirée d'information sur la prise en charge de l'arrêt du tabac**, organisée par les laboratoires Pierre Fabre et la CPTS, à 20 heures à la Domus Medica, à Cayenne. Inscriptions : <https://www.cpts-centre-littoral.fr/blog/soiree-dinformation-prise-en-charge-de-larret-du-tabac/>

Jeudi 30 novembre

► **Conférence sur la fragilité et la perte d'autonomie**, à destination des professionnels, organisée par la Maia de Guyane, réseau de gérontologie, de 9 heures à 14 heures, au pôle culturel de Kourou. Inscriptions : <https://events.teams.microsoft.com/event/bc406462-b283-4e15-8cf1-413ea2faf236@1d7409a4-160b-42f7-a4d9-b876b0277d2d>

Vendredi 1er décembre

► **Conférence sur la fragilité et la perte d'autonomie**, à destination du grand public, organisée par la Maia de Guyane, réseau de gérontologie, de 9 heures à 14 heures, au pôle culturel de Kourou. Inscriptions : <https://events.teams.microsoft.com/event/bc406462-b283-4e15-8cf1-413ea2faf236@1d7409a4-160b-42f7-a4d9-b876b0277d2d>

Samedi 2 décembre

► **Salon des métiers et des formations du social et du paramédical**, de 8 heures à 17 heures, au CAIT de Saint-Laurent du Maroni.

Du mercredi 6 au vendredi 8 décembre

► **Journées d'étude** de l'Association guyanaise des psychologues, au CGOSH à Cayenne, sur le thème « Ça bouge dans la famille... Crises et réaménagement familiaux ». Inscriptions :

helloasso ou à agp.jef4@gmail.com.

Samedi 9 décembre

► **Salon des métiers et des formations du social et du paramédical**, de 8 heures à 17 heures, à la Maison des cultures et mémoires de Guyane, à Rémire-Montjoly.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

Vous faites de l'hypertension et vous avez du cholestérol ?
Vous êtes peut-être à risque de diabète.

Pour le savoir, parlez-en à un professionnel de santé



www.diam-guyane.com

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)